

Trois résidents décédés dans une maison de retraite

Bais — 54 résidents et 16 membres du personnel soignant de la maison de retraite Abbé-Marcel-Dehoux ont été testés positifs au coronavirus. Trois résidents sont décédés et deux ont été hospitalisés.

Trois résidents de la maison de retraite et foyer de vie Abbé-Marcel-Dehoux, à Bais, sont décédés après avoir été testés positifs au coronavirus, indique l'Agence régionale de santé (ARS) Bretagne, mercredi. Deux autres personnes sont hospitalisées à Vitré.

Un cluster

« Après deux premiers cas positifs chez des résidents symptomatiques les 18 et 19 octobre et en présence d'autres résidents symptomatiques, un dépistage, élargi à tous les résidents et les professionnels, est réalisé dès le 20 octobre », retrace l'ARS Bretagne.

En tout, 54 résidents sur 106 ont été dépistés positifs, ainsi que 16 membres du personnel soignant sur 62, « dont trois symptomatiques ». L'ARS Bretagne ajoute : « Les résidents négatifs lors du premier dépistage devraient être retestés avant la fin de la semaine. »

Les mesures prises

« Dès le 19 octobre, les premiers patients Covid ont été isolés en chambre individuelle, et les autres résidents isolés par étage dans l'attente des résultats. Après les résultats du dépistage élargi, des mesures complémentaires ont été



Trois résidents décédés à la maison de retraite Abbé-Marcel-Dehoux, après la formation d'un cluster.

PHOTO : GOOGLE MAPS

mises en œuvre conformément au protocole sanitaire prévu », poursuit l'ARS Bretagne.

« L'équipe d'hygiène hospitalière et l'équipe mobile de gériatrie du centre hospitalier de Vitré, le Dr Durel, président de l'association nationale des médecins coordonnateurs en Ehpad, accompagnés par la task-force médico-sociale de l'ARS Bretagne, se sont rendus sur

site le 23 octobre. Ainsi, les professionnels ont désormais à leur disposition des outils pour l'évaluation initiale et le suivi des mesures préventives face au Covid. »

L'ARS Bretagne ajoute : « Sur la gestion des ressources humaines, le retour au travail des professionnels Covid isolés va participer à faire baisser la tension sur les personnels tous fortement impliqués. Par

ailleurs, l'établissement peut également compter sur un renfort en personnel la nuit, et l'extension des plages horaires de travail de certains professionnels. Toutefois, l'accompagnement à la recherche de ressources humaines va se poursuivre. Les professionnels bénéficient d'un suivi collectif par une psychologue. »

Laure BESNIER.

Un abri bus sécurisé pour les jeunes

Saint-Germain-du-Pinel — La date du prochain conseil municipal n'est pas encore définie.

La période de confinement ne permettant pas le rassemblement de plusieurs personnes.

Le conseil municipal s'est réuni mardi, plusieurs points ont été abordés.

Abri de bus sécurisé

Pascal Barbron, rapporteur, a présenté le devis du Syndicat départemental d'énergie (SDE) 35 pour l'extension de l'éclairage de l'abri de bus au lieu-dit la Gare, après la demande de plusieurs familles.

Le montant du devis hors taxe s'élève à 3 028 €. Le montant de la participation à la charge de la collectivité s'élève à 1 611 €, l'autre part étant prise en charge par le SDE35.

Plan local d'urbanisme intercommunal

Le conseil municipal a décidé de s'opposer au transfert de compétence en matière de Plan local d'urbanisme et de documents d'urbanisme à Vitré communautaire. « La commune entend conserver la compétence en matière de documents d'urbanisme, afin de définir à son échelle les évolutions de son territoire et maîtriser son urbanisme. »

Taux d'aménagement

Le maire, Erick Geslin, a proposé au conseil municipal de maintenir le taux de la taxe d'aménagement à 1,50 %.

Une demande agréée par le conseil municipal. « Un atout pour la commune. »

Tarifs des locations des salles communales

Les élus ont émis un avis favorable à une augmentation de 3 % des tarifs de location de la salle polyvalente et des autres salles pour l'année 2022. Depuis le début du mois de mars, toutes les réservations des salles ont été reportées à 2021.

Ripame

Le Relais intercommunal parents assistants maternels enfants a lieu une fois par mois, le vendredi matin, dans la salle multi-activités, après l'adhésion supplémentaire de plusieurs communes, le conseil municipal a accepté de renouveler son adhésion. Quoique pas encore défini, le coût dot être d'environ 1 500 €.

Cérémonie du 11 Novembre

En l'état actuel, il n'y aura pas de cérémonie officielle.

Commerces

En cette période de confinement, les commerces, dont les locaux sont communaux, sont fermés le salon de



Erick Geslin, devant l'abri de bus, où de nombreux jeunes de la commune prennent les bus pour les collèges et lycées du territoire.

PHOTO : OUEST-FRANCE

coiffure et le restaurant Le Carpe Diem. Le propriétaire, Jean-François Fougeray, assure toutefois un service de traiteur du mercredi au samedi. Un service qu'il n'avait pas assuré lors du premier confinement. Il propose un plat à emporter, « des plats différents chaque semaine, visibles sur Face-

book et les réseaux », informe-t-il. L'idéal étant de réserver au 02 99 75 76 49.

La réception des commandes aura lieu au restaurant, 1, rue du Pinel, de 8 h 30 à 13 h et de 16 h 30 à 19 h. L'épicerie reste ouverte.

La Guerche-de-Bretagne

Au cimetière, des sépultures dignes pour tous



Sylvain Moreau, agent des espaces verts, devant l'une de ces tombes dédiées aux personnes dépourvues de ressources, aménagées par la commune.

PHOTO : OUEST-FRANCE

On les reconnaît à leur cerclage en fer vieilli, rempli de gravier et orné de petites plantes vivaces...

Le cimetière communal en compte une trentaine au total, disséminées au milieu des autres. Ces tombes sont dédiées aux personnes dépourvues de ressources suffisantes.

Dans certaines communes, ces sépultures sont placées sur un terrain commun, appelé aussi carré des indigents. « C'est une obligation du maire de pourvoir d'urgence à l'inhumation de ces personnes, dans la dignité, souligne la maire, Elisabeth Guiheneux. Nous l'assurons, sans stigmatisation. Ces inhumations sont heureusement peu nombreuses. Il n'y en a pas eu en 2020. »

Des tombes intégrées

La sépulture est alors effectuée aux frais de la commune du lieu de décès. La commune n'a pas obligation de financer une cérémonie.

« Le maire fait procéder à la crémation du corps du défunt lorsque celui-ci en a exprimé la volonté, précise Annie Ménard, agent administratif en charge du cimetière. L'inhumation individuelle est réalisée en plei-

ne terre pour une durée de cinq ans. Lors d'une crémation, les cendres sont dispersées au jardin du souvenir. Au bout des cinq ans, le maire peut concéder le terrain à la famille si celle-ci en soumet le souhait. Dans le cas contraire, la commune procède à la reprise du terrain. »

Ces tombes ont été intégrées dans la démarche de végétalisation du cimetière communal, entreprise depuis 2008. « Elles sont situées sur des emplacements où les travaux de caveaux à deux places ne peuvent pas être réalisés pour des questions de situation ou de profondeur », explique pour sa part, Sylvain Moreau, agent des espaces verts, en charge de l'entretien du cimetière depuis sept ans.

« On a remplacé les dômes de sable par un emplacement délimité avec du gravier et des plantes vivaces. C'est moins d'entretien et cela donne de la couleur. Avant la Toussaint, on refait l'entretien ou on réalise l'aménagement paysager. S'il y a une croix, un sujet déposé ou une fleur, on les laisse évidemment. On est surpris parfois, mais la règle première, c'est le respect. »

La Guerche-de-Bretagne

OUVERT

du lundi au samedi
9h/18h

LIVRAISON POSSIBLE*
Envoyez-nous par mail vos besoins
desilesjardinerie@orange.fr
ou 06 04 59 45 04
*Voir conditions sur notre site.

- Arbres fruitiers
- Rosiers
- Arbustes

Axe Janzé/Châteaugiron - (Penlièvre - Amanlis) 06 04 59 45 04

desilesjardinerie@orange.fr • www.desilespaysage-pepinierie.com

Argentré-du-Plessis

Annulation

de répéter ensemble, et la situation sanitaire en février est incertaine, ces éléments ont conduit la troupe à annuler les répétitions et donc les représentations, nous attendons un contexte plus serein », explique Alain Moussu, le président de l'association.

À l'agenda de vos communes

Annoncez gratuitement vos événements sur : www.infocale.fr

Lundi 2 novembre, 20 h, mairie.

Domalain

Conseil municipal. Chemins ruraux : décision d'aliénation, de mise en demeure des propriétaires et vente. ZAC multisites Les Cerisiers Le Plessis, cahier des charges de cession de terrains (lot 16). Extension du CIS : cession à titre gratuit des parcelles AW 494, AW 496 et AW 498 au département 35. Ecole privée Sainte-Anne : participation financière à l'étude surveillée ; contrat association 2021. Contrat enfance jeunesse (CEJ), convention territoriale globale (CTG). Questions diverses.

Erbrée

Atelier Numérique - Pour bien vieillir Bretagne Numérique. Pour les retraités de tout âge. Réunion d'information pour s'inscrire aux ateliers numériques. En petit groupe, apprenez à vous servir d'un équipement numérique, à communiquer et à faire vos démarches sur Internet.
Mardi 3 novembre, 14 h 30, salle des fêtes, 1, rue Pierre-Simo. Gratuit. Contact : 02 99 01 81 81, asept.bretagne@msa-services.fr, <http://www.pourbienvieillirbretagne.fr>

La Guerche-de-Bretagne

VENDREDI 30, SAMEDI 31 OCTOBRE
VENDREDI 6, SAMEDI 7 NOVEMBRE

15€

EN € CARTE U
SUR LE RAYON JOUETS**

par tranche
de 50€ d'achat

ARRIVAGE MASSIF
DE
chrysanthèmes

JUSQU'AU 31 OCTOBRE

À PARTIR DE
3,95€

SUPER

Commerçants
autrement

LA GUERCHE

Le moins cher au quotidien!

Rejoignez-nous!

**Sur présentation de votre carte U en caisse, bénéficiez de 15€ Carte U par tranche de 50€ d'achat sur les produits Jouets (hors jeux vidéos, consoles de jeux et livres) du prospectus JOUETS. Offre valable dans les magasins U participants, dans la limite des stocks disponibles.